

Le ministre s'engage... mais à quoi exactement ? Interdire l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des écoles primaires et les collèges septembre 2018 ?

Bonjour Madame, Monsieur,

C'est le moment d'enfoncer le clou !

J'étais silencieux ces jours-ci mais j'espère que **vous n'avez pas raté la nouvelle...**

Les médias tournent en boucle sur le sujet. Plus de 50 articles sont sortis depuis la semaine passée [1] [2] [3] ! La nouvelle a même traversé la Manche [4] puis l'Atlantique [5]. Le *World Economic Forum* a lui aussi tourné une vidéo sur le sujet, vue par 3 millions et demi de personnes [6] !

OUI...

Le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé à interdire l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des écoles primaires et les collèges, à la rentrée 2018.

ATTENTION ! On serait tenté de sauter de joie, mais :

- Septembre 2018... ce n'est pas demain la veille... donc pendant les 9 prochains mois, vos (petits-) enfants ne seront toujours pas protégés !
- Question mise en oeuvre... pas un mot ne filtre, et ce mystère est inquiétant... car le ministre risque de se tromper de solution !

Ceci dit, ne boudons pas notre plaisir : notre mobilisation depuis juillet dernier a porté ses fruits. Vous pouvez déjà être fiers de vous. Avec toute cette médiatisation, le ministre **ne pourra probablement pas reculer**.

Il faut juste donner un dernier coup de collier, pour que la mise en oeuvre soit rapide et efficace. Car ça n'a pas l'air d'être parti pour !

Il hésite encore... et c'est là que vous avez un rôle à jouer aujourd'hui. Diffusez au maximum le comparatif des solutions (ci-après) pour le pousser à **prendre la bonne décision**.

Des casiers ? Quelle drôle d'idée !

Le ministre doit abandonner son idée de casiers. Ça marche en conseil des ministres, mais c'est inapplicable à grande échelle !

Pourquoi ? 10 millions d'élèves dans 60 000 écoles et collèges [7]... ça en fait des casiers à installer, à entretenir et à gérer ! **Cher, long et compliqué.** Sans parler des histoires de clefs, et de destruction des casiers pour voler les portables dont on ignore **qui** en portera la responsabilité.

À croire que le ministre a des actions chez les fabricants de casiers... ;-)

Pour protéger au plus vite un maximum d'enfants sans continuer à creuser le trou (pardon, le gouffre) des finances publiques, **il faut faire preuve de bon sens.**

Une solution pourtant évidente...

Un maximum de parents, de grands parents et d'enseignants doivent soutenir la solution *#PortablesInvisibles*. **Cela ne coûte rien, c'est rapide et facile à mettre en place.**

Les portables doivent rester "invisibles" dans l'enceinte scolaire. Éteints et rangés au fond du sac. **Confisqués**, s'ils sont vus ou entendus. Ça fonctionne déjà très bien dans des établissements pionniers

Le téléphone reste sous la responsabilité de l'élève. Il est disponible pour les usages pédagogiques en classe sous supervision de l'enseignant.

Cette solution est bien meilleure que l'approche des casiers qu'affectionne tant notre ministre. Sur le papier, mais surtout sur le terrain. Plusieurs directeurs d'établissements nous l'ont témoigné.

Laissons grandir les jeunes !

Opter pour les *#PortablesInvisibles*, c'est aussi responsabiliser nos jeunes et les faire gagner en maturité. Ils apprennent à mieux gérer leurs émotions (envie, frustration...) pour atteindre un certain détachement. Au moins dans l'enceinte de l'école ou du collège !

La transition vers le lycée, à tout juste 15 ans, sera moins violente. L'usage d'un smartphone y reste autorisé (!) tout le temps et partout (sauf en classe). Ils seront mieux préparés à y faire face.

Diffusez, par tout moyen !

Pour que notre message s'imprime dans l'esprit du ministre, de son équipe et de l'ensemble de la communauté éducative... pas le choix, **il faut le marteler** de tous les côtés.

Depuis des mois, nous menons des actions en coulisse avec les experts, les décideurs et les associations qui nous ont rejoints. En parallèle, chacun de vous en a parlé à ses proches et notre mobilisation populaire a porté ses fruits.

C'est la dernière ligne droite !

- **la bonne vieille méthode ?**

Si vous avez une imprimante, alors vous pouvez envoyer un courrier.

Il vous suffit d'imprimer sur papier [ce fichier pdf](#) et de le remplir. Une enveloppe, un timbre, et le tour est joué.

C'est la saison, mais vous n'écrivez pas au Père Noël, alors pour éviter que ça se perde, mettez l'adresse précise du ministère :

Ministère de l'Éducation nationale
110 Rue de Grenelle
75007 Paris

Si vous avez l'occasion de passer devant, vous économiserez un timbre...et pourrez parler de notre initiative avec ceux qui y travaillent.

Que va-t-il se passer ?

Imaginez un **torrent de lettres** qui convergent des **4 coins du pays** ! La boîte aux lettres du ministère, inondée chaque jour...

Imaginez des partages en pagaille sur Facebook où le nom de Blanquer est mentionné...

Si notre cher ministre reçoit des appels simultanés de ses **services courrier ET veille sur internet** qui s'affolent, il aura du mal à ne pas ouvrir les yeux.

Le tout est qu'il choisisse vite la bonne solution. Comme au rugby, transformons l'essai !

Encore 9 mois...

Septembre 2018, c'est dans 9 mois. C'est fou de devoir attendre autant.

Images inadaptées, violence, harcèlement... 10 millions d'enfants scolarisés en primaire ou au collège resteront exposés, chaque jour et durant des mois, si nous n'agissons pas.

À votre avis, combien d'enfants seront irrémédiablement traumatisés pendant cette période : 10 000, 100 000... bien plus encore ? Il faut absolument éviter cela !

Et c'est facile, car la solution *#PortablesInvisibles* peut être mise en place presque instantanément.

Alors, “rentrée 2018” : septembre ou janvier ?

Imaginez un instant : dans ses vœux de fin d'année 2017, le ministre de l'Éducation nationale *prend la parole et s'adresse à tous les directeurs d'établissements scolaires*...

Pas de nouvelle loi à voter... il leur demande simplement de **glisser quelques phrases dans leur règlement intérieur** pour mieux protéger les enfants dont ils ont la responsabilité.

Les directeurs feront sans doute l'effort d'imposer - dès janvier - cette solution simple des *#PortablesInvisibles* aux élèves et à leurs parents. Une réunion de cadrage, un papier à signer et puis ce sera tout.

Les élèves seront **protégés**, les parents **rassurés**. Au bout de quelques semaines, les directeurs eux-mêmes se demanderont *comment* ils faisaient avant !

Ces quelques phrases magiques...

J'ai eu le bonheur de découvrir cette modification du règlement intérieur dans le collège de mes enfants. Pour immortaliser ce moment... j'ai pris cette photo **avec mon smartphone** (comme quoi... ça peut servir !).

C'était en septembre dernier, après 2 ans et demi de lutte pour parvenir à cette interdiction.

Mes enfants discutent plus et jouent de nouveau avec leurs camarades. En tant que parent, je suis plus serein. Je souhaite qu'il en soit rapidement de même pour vos enfants ou petits-enfants.

Alors continuez la mobilisation, pour vos jeunes... **ou ceux des autres** !

Bien à vous,

Pierre G

PS : Alors, vous êtes plutôt *ancienne* ou *nouvelle* école ? N'hésitez pas à me dire quelle action vous avez réalisée : [partage sur Facebook](#), [envoi de courrier](#)... ou les 2 ! Répondez simplement à cet email.

INSCRIPTION

Un proche vous a transféré ce message ? Pour recevoir tous mes conseils, il vous suffit de cocher la case pour être au courant des mesures permettant de protéger les enfants des dangers d'Internet [en signant la pétition située ici](#).

SOURCES

- [1] [Blanquer : les portables interdits «à la rentrée 2018» à l'école et au collège](#)
 - [2] [L'interdiction des téléphones portables à l'école fait aussi débat à l'étranger](#)
 - [3] [Les téléphones portables interdits à l'école et au collège dès la rentrée 2018](#)
 - [4] [France to ban mobile phones in schools from September](#)
 - [5] [Tweet de Tony Fadell, le co-inventeur de l'ipod](#)
 - [6] [Vidéo du World Economic Forum sur Facebook](#)
 - [7] [L'Éducation nationale en chiffres](#)
-

site internet : generation ondes

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/information>
<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/agenda-lecteurs>
<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/inversion>
<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/contact>

ce message n'est pas une publicité